

ONT VOTE CONTRE:

MM.	MM.
Adshead,	Hepburn,
Cooté,	Irvine,
Denis (Joliette),	Jelliff,
Dunning,	Kennedy,
Fansher	Lovie,
(Last Mountain),	MacLean,
Fansher	McLean,
(Lambton-Est),	Millar,
Gardiner,	Motherwell,
Garland,	Neill,
(Bow-River),	Spencer,
Glen,	Ward,
Hall,	Woodsworth.—24.
Heaps,	

DISCUSSION D'UNE MOTION TENDANT A
MODIFIER LE RAPPORT DU COMITÉ
CONCERNANT LE CHEMIN DE FER
DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX

M. IRVINE propose:

Que le 11e rapport du comité spécial permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes soit adopté.

M. D. M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Je présente de nouveau l'amendement que j'ai proposé l'autre jour et qui a été transformé en avis de motion:

Que ledit rapport ne soit pas approuvé maintenant, mais renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, avec instructions au comité qu'il a le pouvoir de modifier le rapport en biffant les trois alinéas suivants:

"Les témoignages rendus devant votre comité indiquent que, pour des motifs d'économie, cette construction ne devrait pas être commencée immédiatement suivant l'énoncé de la résolution soumise à votre comité.

"Votre comité est d'avis que le système de transports doit être développé considérablement dans la région afin de rendre la construction de ce débouché profitable au point de vue économique.

"Votre comité est aussi d'opinion que les ressources inexploitées de ce territoire justifient l'étude continue de sa mise en valeur".

Et en leur substituant les trois alinéas qui suivent:—

"La preuve démontre l'existence de quatre débouchés possibles, mais que deux seulement ont été complètement examinés.

"Le comité est d'avis qu'un levé complet devrait être fait des pas de la Paix, du Pin et Monkman, et que le levé étant terminé, un programme de construction de voies ferrées dans le district de Rivière-de-la-Paix devrait être arrêté.

"Le comité croit de plus que les ressources de Rivière-de-la-Paix autorisent le commencement d'un débouché dès que le meilleur tracé aura été définitivement vérifié.

L'hon. S. F. TOLMIE: Monsieur l'Orateur...

M. ROSS (Moose Jaw): Cela veut-il dire, monsieur l'Orateur, qu'on pourra faire toutes sortes de discours à propos de l'amendement?

M. L'ORATEUR: J'ai vu d'abord l'honorable député de Victoria (M. Tolmie) et il a droit à la parole.

L'hon. M. TOLMIE: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler longuement au sujet de l'amendement. Si je considère la vaste région récemment ouverte à la colonisation, région riche au point de vue agricole, forestier et minéralogique et quand je songe que la route la plus courte vers la mer pour les produits de cette région est vers la côte du Pacifique, il me semble qu'il est injuste de ne pas procurer de débouché à ces colons vers le marché qui s'offre à eux. Je sais comme il est dur de vivre dans une contrée de colonisation sans avoir de débouché pour ses produits. J'ai fait de la culture dans ces conditions au début de l'établissement de la côte du Pacifique. Je comprends donc le devoir qu'a tout gouvernement de mettre fin à un tel état de choses le plus tôt possible.

Si je compare les ressources offertes aux colons de cette région et la possibilité de la relier à la côte par un chemin de fer avec le projet de construire une voie ferrée vers la baie d'Hudson et de courir les risques de la navigation dans le détroit que nous connaissons à peine, je n'hésite pas à dire que les deux projets ne sont pas comparables. Nous connaissons l'excellente qualité du sol de la région de la rivière de la Paix, nous savons qu'il y existe des minéraux et des ressources forestières précieuses et nous savons qu'il serait facile d'y construire une voie ferrée se dirigeant vers des ports ouverts toute l'année. L'établissement d'un débouché est non seulement possible mais on est assuré qu'il produirait un rapide progrès de la région, laquelle offrirait un commerce suffisant au chemin de fer.

Je comprends que nous devons être prudents avant d'entreprendre des travaux si coûteux et que nous ne devons pas le faire avant que les finances de l'Etat soient en meilleur état. Toutefois, je crois que nous devrions faire examiner durant l'été prochain les trois pas qu'on n'a pas encore étudiés. Alors, quand le temps viendra de construire une voie ferrée allant de la rivière de la Paix à la côte du Pacifique, nous aurons assez de données pour étudier à fond toute la question.

A mon sens, c'est faire preuve d'étroitesse d'esprit que de dire que nous devons attendre que la contrée soit mieux colonisée avant de rien entreprendre. L'autre jour, j'étudiais l'histoire de la Colombie-Anglaise à l'époque de son entrée dans la Confédération, en 1871. J'ai lu avec amusement les commentaires des hommes publics de l'époque et les articles de journaux. Certaines de ces affirmations nous semblent aujourd'hui absolument ridicules